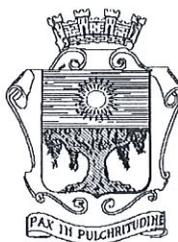


AR PREFECTURE

006-210600110-20200921-12-DE
Reçu le 23/09/2020



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12 – PLAGE DE LA PETITE AFRIQUE – SANITAIRES PUBLICS ET DOUCHES
ATTENANTES – REGULARISATION – DEMANDE D'UNE AUTORISATION
D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIMES DE L'ETAT

Séance Publique Ordinaire du 21 SEPTEMBRE 2020

A 19 heures 30 dans la salle du Conseil

Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Jean-Elie PUCCI, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN.

PROCURATIONS : M. André RIOLI à Mme Marie-José LASRY.

ABSENTE : Mme Sophie REID.

QUORUM : 14

PRESENTS : 25

VOTANTS : 26

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 15 septembre 2020

AR PREFECTURE

006-210600110-20200921-12-DE
Reçu le 23/09/2020

VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020



XII – PLAGE DE LA PETITE AFRIQUE – SANITAIRES PUBLICS ET DOUCHES
ATTENANTES – REGULARISATION – DEMANDE D’UNE AUTORISATION
D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIMES DE L’ETAT

Monsieur Michel CECCONI, Conseiller municipal délégué, expose ce qui suit :

La commune a été sollicitée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) afin de régulariser la présence des sanitaires publics situés sur la plage de la Petite Afrique, en dehors de la concession des plages naturelles dévolue depuis le 1er janvier 2020 à la Métropole Nice Côte d’Azur.

Divers travaux de rénovation ont été réalisés, tels que la mise en place de nouveaux sanitaires, dont un sanitaire pour personnes à mobilité réduite, d’un local technique, d’une dalle recevant deux blocs-douche extérieurs et le parement en pierres habillant le bâtiment.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L’UNANIMITE,

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de la DDTM une autorisation d’occupation temporaire (AOT) pour les sanitaires publics et les douches attenantes situés sur la plage de la Petite Afrique, en dehors de la concession des plages naturelles,
- CHARGE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX